
Présidence : États-Unis d'Amérique

971^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 24 mars 2021 (par visioconférence)

Ouverture : 11 h 05

Clôture : 13 h 15

2. Présidente : M^{me} C. Austrian

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a rappelé au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) les modalités techniques de la conduite des séances du FCS durant la pandémie de la Covid-19, telles qu'elles sont énoncées dans le document FSC.GAL/2/21 OSCE+.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RÉUNION DE L'OSCE POUR EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DE SES PROJETS D'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET DES STOCKS DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES

Présidente

Décision : le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la Décision n° 2/21 (FSC.DEC/2/21) sur la Réunion de l'OSCE pour examiner la mise en œuvre de ses projets d'assistance dans le domaine des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Autriche

Point 2 de l'ordre du jour : SÉANCE DE CLÔTURE

- *Observations de M^{me} L. Cooper, Secrétaire adjointe à la défense pour la Russie, l'Ukraine et l'Eurasie, Bureau du Sous-Secrétaire à la défense chargé de la politique au Département de la défense des États-Unis*
- *Observations de M. R. Hudson, membre de la Chambre des représentants du Congrès des États-Unis et Président de la Commission générale des affaires politiques et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE*

Présidente (FSC.DEL/103/21), M^{me} L. Cooper (FSC.DEL/102/21), Arménie (annexe 1), Portugal-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/106/21), Albanie (annexe 2), Suède (annexe 3), Suisse (FSC.DEL/100/21 OSCE+), Turquie (annexe 4), Royaume-Uni, Canada, Azerbaïdjan (annexe 5), Géorgie (FSC.DEL/97/21 OSCE+), Ukraine (FSC.DEL/101/21), Fédération de Russie (annexe 6), Portugal, Serbie (annexe 7), M. R. Hudson (FSC.DEL/109/21 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Lettre de la Présidente du Forum pour la coopération en matière de sécurité à la Présidente du Conseil permanent (FSC.DEL/78/21/Rev.1 Restr.) sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2021 : Présidente*

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité est convenu de transmettre la lettre de sa Présidente sur les dates de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2021 (FSC.DEL/78/21/Rev.1 Restr.) à la Présidente du Conseil permanent.

- b) *Appel à candidatures pour le programme 2021 des bourses de formation à la paix et la sécurité de l'OSCE et du Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies : Représentant du Centre de prévention des conflits (annexe 8)*
- c) *Questions de protocole : Fédération de Russie (annexe 9), Présidente, Biélorussie, Portugal-Union européenne, Serbie*
- d) *Lieu de l'exercice militaire « DEFENDER-Europe 2021 », devant se tenir du 1^{er} mai au 14 juin 2021 : Serbie (annexe 10)*
- e) *Transfert des insignes de la Présidence du FCS des États-Unis d'Amérique à la Présidence arménienne entrante du FCS : Présidente, Arménie, Allemagne*

4. Prochaine séance :

À annoncer

971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE

Madame la Présidente,

Je tiens tout d'abord à vous remercier, ainsi que la Secrétaire adjointe à la défense, M^{me} Cooper, pour vos observations finales éclairantes.

L'Arménie remercie la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), les États-Unis d'Amérique, et son équipe compétente de l'efficacité avec laquelle elles ont dirigé le FCS durant le premier trimestre de l'année, et loue votre détermination à promouvoir un dialogue axé sur les objectifs à propos des problèmes de sécurité d'actualité. Nous partageons votre avis selon lequel nous sommes condamnés à subir une nouvelle érosion du concept de sécurité globale et indivisible si nous ne consentons pas de véritables efforts pour examiner ces problèmes et les résoudre. Guidée par cette vision et la détermination à protéger nos engagements communs, la Présidence arménienne entrante organisera des dialogues de sécurité sur les questions de sécurité urgentes dans l'espace de responsabilité de l'OSCE dans le but de contribuer à renforcer sa sécurité coopérative, indivisible, inclusive et globale.

Madame la Présidente,

Votre présidence nous a permis de participer à des débats sur certains des thèmes occupant une place centrale dans les travaux du FCS, tels que le Document de Vienne et les armes légères et de petit calibre (ALPC). Ces thèmes continueront de figurer en bonne place parmi les priorités de la Présidence arménienne du FCS. Plus importante organisation de sécurité régionale au monde et berceau des mesures de confiance et de sécurité et autres mesures normatives, l'OSCE est une plateforme sans pareille pour traiter de telles questions. De plus, le coût humain élevé des violations des engagements souscrits dans ces domaines nécessite une OSCE forte dotée de structures efficaces.

La Présidence arménienne poursuivra les efforts déployés sous votre présidence en consacrant un dialogue de sécurité aux mécanismes d'assistance de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des stocks de munitions conventionnelles (SMC). Nous notons avec plaisir que nous avons tous adopté aujourd'hui la décision sur la Réunion de l'OSCE pour examiner la mise en œuvre de ses projets dans le domaine des armes légères et de petit calibre ainsi que des stocks de munitions conventionnelles. Malheureusement, ces dernières années, ce thème

a été politisé, ce qui a donné lieu à des réponses sélectives aux demandes d'assistance présentées par des États participants, à des cas dans lesquels les travaux de l'ensemble de l'Organisation ont été entravés et à des tentatives d'utilisation abusive des mécanismes d'assistance pour promouvoir certains discours politiques. L'annulation de la réunion biennale pour examiner la mise en œuvre des projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des SMC en 2019 en est un exemple caractéristique. Les manipulations politiques et les applications sélectives de nos engagements au cas par cas, abus commis sans complexe, devraient être rejetées catégoriquement.

La poursuite de l'application de nos engagements politico-militaires implique inévitablement des débats sur le régime de maîtrise des armements conventionnels. La crise que ce régime traverse actuellement et l'incertitude quant à son avenir, ainsi que le lien direct qui existe entre la situation actuelle et l'émergence de nouvelles menaces à la sécurité, seront l'objet d'un certain nombre de dialogues de sécurité pendant notre présidence.

En outre, dans un contexte de défis sécuritaires en constante évolution, la coordination des efforts et la coopération entre les organisations concernées est indispensable. Les dialogues de sécurité que nous prévoyons d'organiser sur la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU et les arrangements de sécurité régionaux, en particulier l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), auront pour but de permettre de discuter de la coordination des activités et d'étudier des moyens d'accroître encore la collaboration entre les organisations.

Madame la Présidente,

Nous sommes convaincus que la paix peut être durable lorsque les femmes sont des partenaires égales dans les processus de paix et de sécurité. Nous nous appuyerons sur les efforts que vous avez déployés pour promouvoir la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU en consacrant un dialogue de sécurité aux moyens de faire en sorte que les femmes participent pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité, aux forces armées et de sécurité.

En conclusion, je tiens à remercier la Présidence de sa coopération et de son soutien excellents. Nous saluons aussi le travail accompli par la délégation allemande, qui quitte à présent la troïka du FCS, et la remercions de l'importante contribution qu'elle a apportée au Forum sous sa présidence. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau membre de la troïka, l'Autriche, et sommes prêts à poursuivre notre étroite coopération avec cette dernière comme avec tous nos collègues du FCS.

Je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALBANAISE

Merci, Madame la Présidente.

Je tiens à saluer la manière très professionnelle dont vous et votre équipe avez mené à bien les travaux du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) au cours de ce premier trimestre de 2021.

À l'occasion de cette séance de clôture du FCS, permettez-moi de vous féliciter, chère Courtney, pour votre excellent leadership, ainsi que vos collaborateurs pour leurs efforts inlassables.

Je souhaite également adresser à M^{me} Laura Cooper, Secrétaire adjointe à la défense pour la Russie, l'Ukraine et l'Eurasie au Département de la défense des États-Unis, mes félicitations pour ses observations ainsi que pour son intervention à la séance d'aujourd'hui.

Madame la Présidente,
Chers collègues,

Pour l'Albanie, la valeur du FCS tient à son rôle central dans notre travail collectif d'examen des questions et des problèmes de sécurité qui nous concernent tous, ainsi que des opportunités en la matière – l'objectif ultime étant d'œuvrer ensemble pour promouvoir la stabilité et la sécurité mutuelles.

Ainsi, dans leur programme à la présidence du FCS, les États-Unis ont privilégié le dialogue sur la dimension politico-militaire de la sécurité et également introduit une approche innovante pour renforcer les interactions.

Nous souhaitons insister sur deux des principaux domaines de travail du Forum – qui étaient également nos priorités pendant la Présidence albanaise de l'OSCE en 2020 – à savoir la modernisation du Document de Vienne et la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

À cet égard, nous souhaitons également rappeler que deux déclarations conjointes ont été faites à la réunion du Conseil ministériel de Tirana en décembre 2020 : l'une sur le 30^e anniversaire du Document de Vienne, qui a été signée par 45 États participants, et l'autre

sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a été signée par 52 États participants. Nous espérons vivement que ces chiffres augmenteront à l'avenir.

Espérons également que ces importantes questions d'actualité en matière de sécurité continueront à figurer en bonne place à notre ordre du jour au cours des prochains mois et que nous pourrions finalement réaliser des progrès substantiels profitables à tous. De tels progrès sont d'autant plus nécessaires que les problèmes de sécurité prennent de l'ampleur dans l'espace de l'OSCE.

En même temps, nous avons vivement apprécié l'accent mis par les États-Unis, pendant leur présidence du FCS, sur le fait que la présence avancée renforcée de l'OTAN était un volet important du dispositif de défense et de dissuasion de l'Alliance dans les parties est et sud-est de son territoire.

Madame la Présidente,

Outre les Dialogues sur la sécurité, très en prise avec l'actualité, nous avons également apprécié les réunions suivantes qui ont eu lieu sous votre présidence :

Tout d'abord, le Séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires en février, auquel ont participé des militaires de haut rang de tout l'espace de l'OSCE et qui était particulièrement opportun étant donné la situation actuelle de la sécurité européenne et la nécessité de promouvoir la compréhension mutuelle.

Et, deuxièmement, la Réunion annuelle d'évaluation de l'application en mars, qui a adopté une approche novatrice pour faciliter une plus grande interaction entre les États participants.

Madame la Présidente,

En conclusion, permettez-moi de vous féliciter une fois de plus, vous et votre équipe, pour votre leadership, votre engagement, votre dévouement et votre travail acharné à la présidence de cette importante plate-forme.

Permettez-moi également de prendre le temps de souhaiter la bienvenue à nos collègues arméniens, dont le pays va assurer la présidence du Forum au deuxième trimestre. Nous leur souhaitons plein succès dans cette importante mission qu'ils s'appêtent à assumer.

Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue au nouveau membre de la troïka du FCS, l'Autriche, et de remercier l'Allemagne, qui va quitter la troïka, pour le travail et les efforts considérables effectués par sa délégation pendant la présidence allemande du FSC au cours du dernier trimestre de 2020.

Je vous remercie de votre attention.

Je souhaiterais que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.



971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUÉDOISE

Madame la Présidente,
Chère Courtney,

Le temps passe très vite lorsque l'on débat de sujets importants au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Je pense que c'est exactement ce que nous avons vécu ces trois derniers mois.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous remercier, vous et toute votre équipe, pour vos succès à la présidence du FCS.

Vous avez dû non seulement affronter la pandémie et les problèmes techniques connexes, mais aussi coordonner les interventions et les contributions dans deux zones horaires totalement différentes. Votre programme, qui était ambitieux, novateur et très opportun, comprenait une variété de sujets majeurs méritant tous d'être examinés en détail. Beaucoup de choses ont été réalisées sous votre présidence.

La Suède a dit clairement qu'elle jugeait essentiel de revenir aux principes et règles de base de l'OSCE et de promouvoir ainsi des mesures de confiance et de sécurité. Les sujets abordés pendant votre présidence du FCS ont été propices à cette approche, que nous apprécions beaucoup. Il est important que le FCS ne se dérobe pas devant les questions difficiles, en particulier lorsque les points de vue des États participants divergent. L'examen des points de désaccord nous a beaucoup appris et a permis au FCS d'avancer.

Pour ne citer que quelques exemples, vous nous avez présenté un exposé approfondi sur la présence avancée renforcée de l'OTAN dans la région de la Baltique, sujet qui présente également un intérêt particulier pour la Suède. Cette séance a clairement montré comment la transparence du dispositif militaire pouvait renforcer la confiance dans la pratique.

Le Dialogue de sécurité sur la modernisation du Document de Vienne ainsi que la Réunion annuelle d'évaluation de l'application ont mis en évidence deux points. Premièrement, de nombreux États participants pensent qu'il est urgent d'actualiser le Document de Vienne 2011 et que cette question devrait être prioritaire. Deuxièmement, les avis des États participants sur les changements à apporter ne sont pas très éloignés les uns des autres. Ce qui fait défaut, c'est la volonté politique d'entamer des négociations pour adapter

le Document de Vienne 2011 aux conditions actuelles. Plusieurs propositions sont sur la table, dont la proposition conjointe, qui pourrait être un excellent point de départ.

Le Séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires a donné la possibilité de débattre de questions de doctrine et de procéder à des échanges de vues, par exemple sur la planification de la défense, grâce à l'impulsion donnée par une brochette d'intervenants exceptionnellement compétents. Les États participants ont été presque unanimes à dire que de tels séminaires devraient être organisés plus souvent. Comme le Document de Vienne 2011 prévoit justement cela et que les occasions d'examiner ces questions ne sauraient être trop fréquentes, il devrait être accédé à ce souhait.

La séance conjointe du FCS et du Conseil permanent consacrée à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité a prouvé son utilité sur cette question, qui doit rester prioritaire. Comme cela a été dit, nous avons fait des progrès en matière d'égalité des genres, mais il reste encore infiniment plus à faire. Cela vaut non seulement pour la façon dont nous menons nos activités sur le terrain, mais aussi pour la représentation des femmes à tous les niveaux et dans toutes les instances de l'OSCE. Le fait que deux femmes président une séance conjointe du FCS et du Conseil permanent et qu'une femme soit Secrétaire générale doit être considéré comme un bon point de départ.

En résumé, nous sommes d'avis que votre présidence a été exceptionnelle et qu'elle aura un retentissement durable à de nombreux niveaux, à Vienne et au FCS. Je vous félicite pour vos efforts. En outre, vous avez largement alimenté non seulement notre réflexion, mais aussi nos estomacs – je fais bien sûr référence aux délicieux déjeuners que vous nous avez offerts ici à Vienne. Je vous en remercie également.

Je remercie aussi l'Allemagne, qui va quitter la troïka du FCS, de nous avoir fait profiter de son expérience et de ses conseils précieux au cours des trois derniers mois. Merci beaucoup pour ce que vous avez accompli, tant à la présidence qu'au sein de la troïka du FCS.

Enfin, je souhaite chaleureusement la bienvenue à la Présidence entrante du FCS, l'Arménie, et au nouveau membre de la troïka, l'Autriche. Nous nous réjouissons à la perspective de maintenir une coopération et un dialogue étroits à l'avenir. Bonne chance à vous tous.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Je souhaiterais que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.



971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE

Merci, Madame la Présidente.

Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Laura Cooper pour sa déclaration finale très complète.

Je félicite également la délégation des États-Unis d'avoir présidé avec succès le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Malgré les difficultés suscitées par la pandémie de la Covid-19, les États-Unis d'Amérique ont méthodiquement dirigé le FCS tout au long du premier trimestre de l'année. Notre dialogue est resté animé et dynamique.

Nous sommes heureux d'avoir eu deux présidences consécutives du FCS, à savoir celles de l'Allemagne et des États-Unis, qui ont œuvré avec beaucoup de succès. Au cours de ces deux derniers trimestres, de nombreuses contributions concrètes ont été apportées aux travaux du Forum.

Je voudrais également souligner le rôle joué par le Centre de prévention des conflits de l'OSCE et, en particulier, par sa Section d'appui au FCS pour assurer le succès des présidences du Forum.

Madame la Présidente,

Sous la Présidence des États-Unis, un programme équilibré et pertinent a été suivi dans le cadre des dialogues de sécurité qu'elle a organisés.

Les États participants ont pu par exemple avoir un échange de vues sur la présence avancée renforcée de l'OTAN.

Nous nous sommes félicités des débats fructueux menés sur des thèmes tels que la modernisation du Document de Vienne, les systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS), les engins explosifs en Asie centrale, et les femmes et la paix et la sécurité.

La simulation interactive organisée pendant le Dialogue de sécurité consacré au renforcement de la confiance et de la sécurité dans un climat d'ambiguïté stratégique a aussi été très instructive.

Nous louons la bonne organisation du Séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires et de la Réunion annuelle d'évaluation de l'application.

Nous pensons que les débats tenus au cours de ces deux réunions d'importance majeure ont apporté un « plus » notable pour ce qui est des questions dont nous traitons au FCS.

La Turquie a participé activement et de façon constructive à toutes ces réunions.

Madame la Présidente,

Il est indispensable d'instaurer un climat constructif qui soit propice à la compréhension mutuelle pour assurer le succès des efforts que nous déployons au FCS. C'est notre Forum commun. Les efforts que nous déployons sont des efforts conjoints. Notre temps est précieux.

Pour progresser véritablement dans les nombreux domaines dont traite le FCS, toutes les délégations doivent adopter une démarche professionnelle, responsable et méthodique.

Le discours agressif ou la distorsion des faits vont complètement à l'encontre de l'esprit du Forum.

Nous nous réjouissons à cet égard à la perspective d'avoir un dialogue respectueux, fondé sur la compréhension mutuelle et l'engagement constructif, au cours des séances du FCS à venir.

Madame la Présidente,

Nous saisissons cette occasion pour faire également consigner notre appel à tous les États participants à respecter strictement leurs engagements et leurs obligations afin de renforcer la sécurité dans la région de l'OSCE.

Le Document de Vienne, le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et le Traité sur le régime « Ciel ouvert », qui sont tous trois des pierres angulaires de notre sécurité collective, devraient être appliqués intégralement par l'ensemble des États participants.

Madame la Présidente,

Nous vous remercions une fois de plus, ainsi que votre équipe, pour tous les efforts que vous avez déployés.

Je vous prie de bien vouloir annexer ma déclaration au journal de la séance de ce jour.

Merci.



971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE

Madame la Présidente,

La délégation azerbaïdjanaise accueille chaleureusement M^{me} Laura Cooper, Secrétaire adjointe à la défense, au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) et la remercie pour son intervention. L'Azerbaïdjan félicite la délégation des États-Unis d'Amérique auprès de l'OSCE d'avoir si efficacement présidé le FCS au cours du premier trimestre de 2021. Nous saisissons également cette occasion pour remercier l'Allemagne, qui va quitter la troïka du FCS, pour sa contribution aux travaux du Forum au cours de l'année dernière et de l'année en cours, et souhaiter la bienvenue au nouveau membre de la troïka, l'Autriche.

Notant que c'est l'Arménie qui va prendre la présidence du FCS, l'Azerbaïdjan espère établir une relation de travail avec la délégation arménienne afin d'assurer le respect de nos engagements à l'OSCE et d'appuyer la mise en œuvre des deux déclarations trilatérales signées le 10 novembre 2020 et le 11 janvier 2021, et de normaliser à terme les relations entre nos pays. Nous attendons de l'Arménie qu'elle assure la présidence du FCS de manière ordonnée et impartiale, et qu'elle mette à profit cette fonction pour contribuer à l'instauration d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables dans notre région comme l'envisagent les déclarations trilatérales, tout en défendant les valeurs et les principes fondamentaux de notre Organisation, en particulier ceux liés au respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues. Ces principes restent la base de notre coopération au sein de l'OSCE et au-delà.

Au cours de leur présidence, les États-Unis ont guidé avec détermination, dévouement et autorité nos discussions au sein du FCS sur un large éventail de sujets politico-militaires qui revêtent beaucoup d'intérêt et d'importance pour le travail de l'OSCE en général et celui du FCS en particulier. Un programme bien équilibré et des dialogues de sécurité bien organisés ont permis aux États participants d'engager des débats et de procéder à des échanges de vues sur ces questions. Nous nous félicitons également que la participation des femmes au maintien de la paix et de la sécurité internationales soit restée un point prioritaire de notre programme de travail et qu'une séance conjointe du Conseil permanent et du FCS consacrée à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ait été convoquée à ce sujet.

Nous remercions la Présidence du FCS, les États-Unis, d'avoir soutenu la demande par laquelle l'Azerbaïdjan sollicitait une assistance pratique pour mener des activités visant à prévenir les risques liés aux engins explosifs et à y faire face. Les consultations d'experts que la Présidence a organisées le 18 mars 2021 au sujet de notre demande ont permis à l'Agence azerbaïdjanaise de lutte antimines (ANAMA) de présenter de manière approfondie le problème qui se pose et aux experts d'autres États participants de débattre directement avec elle au sujet de l'assistance demandée. Nous demandons aux prochaines présidences du FCS de continuer à donner suite à la demande d'assistance de l'Azerbaïdjan et de faciliter l'élaboration et le lancement du projet.

Pour conclure, nous remercions une nouvelle fois les États-Unis pour l'excellent travail qu'ils ont accompli et la coopération et le professionnalisme remarquables dont ils ont fait preuve pendant leur présidence du FCS. Nous nous faisons une joie de poursuivre notre collaboration étroite avec vous ainsi qu'avec les prochaines présidences du FCS et les nouveaux membres de la troïka afin d'étudier des moyens de continuer à faire progresser les travaux du Forum et de renforcer la mise en œuvre de nos engagements communs.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Je vous remercie, Madame la Présidente.



971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Madame la Présidente,

Permettez-moi de vous féliciter, ainsi que la délégation des États-Unis d'Amérique, alors que prend fin votre présidence du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Cette présidence s'est inscrite dans une période très difficile de l'histoire de notre organe de négociation. Des signes de plus en plus clairs montrent que le cadre de sécurité paneuropéen s'affaiblit. Les principes consacrant l'indivisibilité de la sécurité, l'interdépendance et le refus de renforcer sa propre sécurité au détriment des intérêts d'autres États ne se traduisent pas de manière adéquate dans la réalité politique. Les confrontations s'intensifient, notamment parce que l'on essaie d'utiliser le FCS pour promouvoir les intérêts particuliers de certains États et de leurs alliances. La situation en Europe dans son ensemble est très volatile, changeante et, à certains égards, de plus en plus dangereuse et incertaine.

Dans ces circonstances, il est particulièrement important et opportun d'avoir une discussion franche sur les aspects politico-militaires de la sécurité sur le continent. Le Forum reste objectivement l'un des rares canaux permanents permettant d'avoir des contacts professionnels multilatéraux sur ces questions. Il est crucial que les échanges de vues se déroulent sans donner lieu à une politisation ni à des accusations mutuelles, sinon ils perdent tout simplement leur intérêt.

Nous aimerions profiter de la séance d'aujourd'hui pour donner notre avis sur les réunions tenues au cours du premier trimestre de cette année et faire part de nos réflexions sur la manière d'organiser notre travail commun à l'avenir. Permettez-moi de vous rappeler que la délégation russe continue de penser qu'il est nécessaire que notre organe de négociation se détourne progressivement de la confrontation pour rétablir la coordination et la coopération. Nous sommes convaincus que cet objectif est réalisable si tous les États participants font preuve de volonté politique.

Nous notons que la Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA), qui est traditionnellement considérée comme l'un des principaux événements de l'année dans la dimension politico-militaire de l'OSCE, a été très bien organisée. Bien qu'elle se soit

déroulée par visioconférence, grâce aux efforts du Centre de prévention des conflits du Secrétariat de l'OSCE et de la Section d'appui au FCS, la RAEA de cette année a donné lieu à de nombreuses enquêtes interactives en ligne sur divers aspects de l'application des mesures de confiance et de sécurité qui ont permis de recenser un certain nombre de nouveaux points. Nous pensons que la principale conclusion de la RAEA est que le Document de Vienne 2011 reste un important instrument pour garantir la sécurité qui peut empêcher une baisse de la confiance dans le domaine militaire. Dans le contexte de la Covid-19, les États participants de l'OSCE doivent prendre toutes les mesures voulues pour en assurer le bon fonctionnement.

Le Séminaire de haut niveau de l'OSCE sur les doctrines militaires – qui se tient en règle générale tous les cinq ans – a permis d'examiner les aspects urgents de la situation politico-militaire actuelle dans l'espace de l'OSCE et les changements apportés aux documents doctrinaux en raison de l'évolution des menaces et de l'apparition de nouvelles technologies. Cependant, force nous est de constater, une fois de plus, que tous les points figurant au programme du Séminaire ne concernaient pas directement, loin s'en faut, les doctrines militaires, et que certains d'entre eux étaient à l'évidence potentiellement conflictuels. Le fil conducteur de la plupart des séances de travail a été que les pays de l'OTAN étaient déterminés à poursuivre de plus belle leur politique d'« endiguement » vis-à-vis de la Fédération de Russie. Nous sommes sûrs que personne ne va demander maintenant pourquoi des représentants du Ministère russe de la défense n'ont pas participé au Séminaire.

Nous regrettons que la Présidence du FCS, les États-Unis, n'ait pas entendu nos appels et ait utilisé le Forum pour légitimer les déséquilibres sécuritaires qui sont apparus en Europe. Nos collègues des États-Unis ont consacré une séance distincte du FCS à la question de la présence avancée renforcée de l'OTAN. Toutefois, cette séance, qui était censée « répondre aux préoccupations de la Russie », n'a pas atteint son objectif. Les déclarations des orateurs principaux et d'un certain nombre d'États participants ont renforcé notre conviction que les politiques et pratiques militaires de l'Alliance sont hostiles. Nous espérons que nos collègues sont conscients que les tendances qui se dégagent de la politique d'« endiguement » sont contre-productives et ne font qu'affaiblir la stabilité en Europe.

Il est clair pour nous qu'il sera impossible d'instaurer la confiance dans le domaine militaire tant que l'Alliance de l'Atlantique Nord poursuivra ses activités et accroîtra sa présence près des frontières de la Russie. Dans ces circonstances, les efforts orchestrés pour soutenir l'ensemble de propositions sur la modernisation du Document de Vienne qu'ont soumis 34 États participants de l'OSCE sont futiles et n'auront aucun effet. Pour commencer, nos collègues doivent faire un choix : soit l'endiguement, soit le dialogue avec notre pays. On ne peut pas être assis sur deux chaises à la fois.

Les scénarios d'évolution de la situation internationale présentés au Forum ont une fois de plus révélé que, pour assurer la sécurité européenne, les États participants avaient différentes approches « en deçà du seuil du conflit armé ». Mais sommes-nous parvenus à faire converger ces approches ? Quasiment pas. Nous pensons qu'il serait plus utile à long terme d'axer les activités du Forum sur la recherche de solutions aux problèmes réellement pressants que subissent les États participants et qu'il faut régler d'urgence, sans gâcher l'atout précieux que constitue son mandat.

Il faudrait à notre avis focaliser l'attention du FCS sur les questions fédératrices, car les travaux qui y sont consacrés apportent une contribution tangible à la sécurité des pays de l'OSCE. Parmi ces questions figure celle des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles. Nous confirmons que nous sommes prêts à poursuivre la collaboration sur la mise à jour des guides des meilleures pratiques de l'OSCE dans ce domaine. Nous notons l'utilité des discussions qui ont eu lieu sur les systèmes portatifs de défense anti-aérienne et les risques liés aux engins explosifs en Asie centrale. Les discussions sur ces sujets pourraient se poursuivre à l'avenir au sein du FCS.

Nous saisissons cette occasion pour remercier la présidence espagnole du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré d'avoir assuré la direction de ce mécanisme. La Fédération de Russie est prête à continuer de participer aux réunions du Groupe, mais elle note que si la discussion est politisée ou si des sujets conflictuels y sont abordés, le dialogue n'aboutira à rien. Nous pensons que les États participants devraient s'efforcer d'élaborer des mesures pratiques pour désamorcer les tensions, réduire la confrontation militaire sur la ligne de contact entre la Russie et les pays de l'OTAN, rétablir les contacts militaires et améliorer les mécanismes de prévention des incidents. Nous sommes convaincus que le problème des menaces hybrides, informationnelles et cybernétiques, qui a été abordé lors du Dialogue structuré d'hier, devrait être examiné au sein des forums appropriés de l'OSCE, en évitant que les travaux de ceux-ci ne se chevauchent.

En conclusion, permettez-moi de vous exprimer une fois de plus ma gratitude, Madame la Présidente, ainsi qu'à tous les membres de votre équipe, pour le travail que vous avez accompli et les négociations marathon intenses que vous avez conduites.

Nous accueillons chaleureusement l'Arménie, qui assumera la prochaine Présidence du Forum, et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de cette haute responsabilité. Nous sommes heureux à la perspective de coopérer de façon étroite et fructueuse avec nos estimés amis arméniens ; ils peuvent compter sur notre soutien total.

Nous exprimons notre reconnaissance à la délégation allemande, qui quitte la troïka, et nous souhaitons la bienvenue à la délégation autrichienne, qui va y faire son entrée.

Je vous remercie, Madame la Présidente. Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/977

24 March 2021

Annex 7

FRENCH

Original: ENGLISH

971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SERBE

Madame la Présidente,

Excellences,

Chers collègues,

La Serbie s'associe à l'évaluation positive faite de la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), les États-Unis d'Amérique, et remercie M^{me} Laura Cooper, Secrétaire adjointe à la défense pour la Russie, l'Ukraine et l'Eurasie au Département de la défense des États-Unis, de sa déclaration informative.

Nous tenons en outre à remercier l'Allemagne, membre sortant de la troïka du FCS, et à souhaiter la bienvenue à l'Arménie, présidente entrante du FCS, et au nouveau membre de la troïka, l'Autriche. Nous nous réjouissons à la perspective d'une coopération étroite et fructueuse avec nos distingués collègues arméniens et autrichiens et leur souhaitons plein succès.

À cet égard, nous saisissons l'occasion pour rappeler une nouvelle fois aimablement à la Présidence du FCS la nécessité de veiller à ce que la neutralité de l'OSCE quant au statut du Kosovo-Metohija soit respectée dans tous les documents et éléments d'information distribués officiellement, y compris les biographies des orateurs invités aux séances du Forum.

Je vous remercie de votre attention et demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.

Merci, Madame la Présidente.



971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 3 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT
DU CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS**

Merci, Madame la Présidente.

Excellences,
Chers collègues,

Je tiens à vous informer que l'appel à candidatures pour la quatrième édition du programme des bourses de formation à la paix et la sécurité de l'OSCE et du Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies sur la prévention et le règlement des conflits grâce à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération dans l'espace de l'OSCE a été publié sur le site web de l'OSCE et divers médias sociaux le 22 mars. Je vous invite à partager les informations relatives à ce programme de formation avec les autorités dans vos capitales et à encourager les jeunes administrateurs de vos pays, en particulier les femmes, à faire acte de candidature.

Il s'agit d'une initiative conjointe de l'OSCE et du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU. Grâce aux généreux dons de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Espagne, de la Finlande, de la France et de la Suisse, nous pouvons à présent envisager avec plaisir l'édition de 2021. Le programme de formation a prouvé son utilité par le passé, comme en témoigne une participante à l'édition de 2019 :

« Ma participation m'a permis d'améliorer considérablement ma compréhension de questions particulières liées à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération et m'a encouragée à m'immerger dans ces questions. Le programme a renforcé ma conviction que les femmes doivent utiliser davantage les réseaux et les possibilités de mentorat afin d'être en mesure de présenter leurs points de vues et de rendre leur participation constructive. »

La formation comporte deux volets : un cours en ligne basé sur des enquêtes, qui débutera le 24 mai 2021 et durera huit semaines, et un cours en présentiel d'une semaine, qu'il est envisagé de tenir à Vienne durant le second semestre de 2021, sous réserve des restrictions liées à la Covid-19. Au total, 150 participants seront retenus pour le cours en ligne. Parmi ceux-ci, 50 femmes motivées, qui auront suivi avec succès la formation en ligne,

seront ensuite sélectionnées et se verront offrir la possibilité de participer au cours en présentiel.

Des informations plus détaillées concernant le programme de formation, les critères d'admission et un lien vers le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site web de l'OSCE en cliquant sur le lien : <http://bit.ly/OSCE-UNODA2021>. Les candidatures de ressortissants des 57 États participants de l'OSCE et des 11 pays reconnus par l'Organisation comme partenaires pour la coopération sont les bienvenues et doivent lui parvenir avant le 9 avril 2021.

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Madame la Présidente.



971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 3 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Madame la Présidente,
Excellence,
Distingués collègues,
Chers amis,

Merci de me donner la parole à titre personnel. Je vais essayer de ne pas être trop long.

Je souhaite informer mes distingués collègues que je mets fin à mes fonctions à la délégation. Je regrette vivement de ne pas avoir été en mesure, restrictions liées à la Covid-19 obligent, d'organiser la réception qu'il est de tradition de donner en de telles occasions et je vous remercie personnellement, chacun d'entre vous, pour votre excellente coopération.

Pendant plus de 30 de mes 42 années au Ministère des affaires étrangères, j'ai eu la chance de travailler pour l'OSCE en me rendant de temps à autre à Vienne en qualité de membre de la délégation sur la sécurité militaire et la maîtrise des armements. Le rêve d'un petit garçon, qui était fier de la profession de ses parents, s'est donc réalisé.

Le temps a passé très vite et le travail est devenu le sens de ma vie. J'ai eu le grand honneur et la lourde responsabilité de participer aux négociations relatives au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, aux quatre éditions du Document de Vienne, à l'échange global d'informations militaires, aux Principes régissant la non-prolifération, au Document sur les mesures de confiance et de sécurité dans le domaine naval en mer Noire, à l'accord portant création du Groupe spécial de coopération navale en mer Noire (BLACKSEAFOR), à des accords bilatéraux sur des mesures de confiance et de sécurité, à des décisions du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) et à de nombreux autres instruments importants, dont je vous épargne la liste.

Lorsque de jeunes diplomates arrivaient sur ce lieu d'affectation, ils étaient plongés immédiatement dans l'atmosphère animée des négociations et apprenaient sur le tas aux côtés de collègues plus expérimentés. Je voudrais donc remercier nos mentors, qui nous ont appris à respecter et chérir l'OSCE ainsi qu'à négocier dans un esprit positif en évitant la confrontation et en restant optimistes et dans un état d'esprit ouvert au consensus.

Bien entendu, nous avons été les témoins de nombreux développements importants et intéressants dans le cadre de notre travail : il y a eu des succès, mais aussi des nuits sans sommeil et des moments d'inquiétude. En de telles occasions, le fait de savoir que nous contribuons à une entreprise formidable et très importante pour tous les États participants nous réconfortaient.

Nous sommes tous réunis dans cette salle pour une raison. Nous sommes unis par un souhait commun de rendre le continent européen plus sûr et stable et de renforcer et de développer la coopération en utilisant les mécanismes et les capacités qui ont été incorporés à l'OSCE depuis sa création. Ces capacités sont énormes : il est important de les utiliser efficacement et de façon créative.

Vous êtes tous de grands professionnels et vous savez négocier mieux que moi. Je m'abstiendrai donc de formuler la moindre recommandation à cet égard.

Je me contenterai de vous parler de ce que j'ai appris.

Pour les diplomates, les choses sont simples lorsqu'il y a accord au niveau politique. Dans ce cas de figure, les travaux avancent rapidement. On se bornera à mentionner le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, qui a été élaboré en un temps record de moins de deux ans, alors que les négociations sur l'Europe centrale étaient auparavant restées dans l'impasse pendant plus de 13 ans. Le Traité sur le régime « Ciel ouvert » et d'autres documents ont également été rédigés tout aussi rapidement.

Toutefois, c'est précisément lorsqu'il y a un manque de compréhension à un niveau politique élevé que débute une période particulièrement difficile pour les diplomates, qui doivent alors faire preuve du plus grand professionnalisme, d'empathie et de la capacité de se mettre à la place de leurs partenaires, maîtriser l'art de l'écoute, du dialogue et de la persuasion et, si je peux le dire, même être courageux. Je crois que c'est exactement la période que nous traversons actuellement.

Antoine de Saint-Exupéry a dit : « Il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines. » Ces relations humaines avec vous me manqueront vraiment. Au cours de mes années à l'OSCE, vous m'avez appris chaque jour que le monde intérieur de chacun est aussi vaste et diversifié que l'univers est infini. La richesse culturelle des pays et la mentalité propre à chaque nation, petite ou grande, sont les atouts majeurs de la civilisation humaine, qui doivent être préservés. C'est le but de nos travaux destinés à renforcer la sécurité et la stabilité européennes, ainsi qu'à développer la coopération. L'Europe paraît très grande, mais elle est en même temps très petite.

Distingués collègues,

Alors que mon rôle à la délégation s'achève, je ne vous dis pas « au revoir ». Après avoir travaillé tant d'années avec vous à l'OSCE, je continuerai de suivre vos succès avec la plus grande attention. Connaissant votre dévouement et le grand professionnalisme de vos diplomates et experts militaires, je ne doute pas un seul instant qu'il y en aura.

Je tiens à vous remercier tous de votre coopération et à souligner que, sans vos connaissances et votre savoir-faire, votre soutien, vos conseils précieux et votre aimable attention, je n'aurais pas été en mesure d'accomplir ne serait-ce que la moitié de ce que j'ai fait. C'est en travaillant avec vous que j'ai saisi la signification profonde de l'adage ancien ornant la Hofburg, *viribus unitis* (l'union fait la force). Je suis certain qu'en appliquant cet adage, vous apporterez, distingués collègues, une importante contribution à la sécurité européenne.

Je remercie chaleureusement la partie autrichienne de son hospitalité et de l'occasion qui m'a été donnée de travailler dans le palais de la Hofburg. J'adresse aussi mes remerciements à la direction du Secrétariat de l'OSCE et du Centre de prévention des conflits, à la Section d'appui au FCS, aux diverses unités fonctionnelles, aux services de conférence et à nos excellents interprètes pour leur professionnalisme et leur précieuse facilitation des négociations.

Permettez-moi de conclure par les termes employés par un éminent ambassadeur que j'écoutais il y a 30 ans : « Avancez, avancez ! Weiter ! »

Merci, Madame la Présidente.

Merci de votre attention, distingués collègues.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/977

24 March 2021

Annex 10

FRENCH

Original: ENGLISH

971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 3 d) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SERBE

Madame la Présidente,
Excellences,
Chers collègues,

Dans leur notification CBM/US/21/0003/F25/O annonçant l'activité militaire « DEFENDER EUROPE 21 AND LINKED EXS » (en particulier aux points 3(D)(1), 3(D), 3(C) et 4 de cette notification), les États-Unis d'Amérique mentionnent, parmi les lieux de l'exercice, le territoire de l'État autoproclamé et non reconnu du « Kosovo ». Or ce territoire fait partie intégrante de la République de Serbie, dont il constitue la province autonome du Kosovo-Metohija.

Nous aimerions saisir cette occasion pour souligner une fois de plus que le Kosovo-Metohija est une province autonome de la République de Serbie et reste sous l'administration intérimaire de l'ONU, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Reconnaître, comme le font les États-Unis dans leur notification à l'OSCE susmentionnée, l'indépendance illégale déclarée unilatéralement par le soi-disant Kosovo est absolument inacceptable étant donné que la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui est juridiquement contraignante, confirme la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Serbie.

En outre, nous tenons à vous rappeler que l'OSCE a proclamé sa neutralité quant au statut futur de cette province méridionale de la Serbie. Le Document de Vienne 2011 doit toujours être honoré et appliqué en conformité avec la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il ne saurait en aucun cas être utilisé de manière détournée.

À cet égard, la République de Serbie refuse catégoriquement que l'on mentionne et préjuge le statut du Kosovo dans les notifications à l'OSCE, quel qu'en soit le type.

Je vous remercie de votre attention et souhaiterais que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

971^e séance plénière

Journal n° 977 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 2/21
RÉUNION DE L'OSCE POUR EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE
DE SES PROJETS D'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DES ARMES
LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET DES STOCKS
DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Ayant à l'esprit le rôle important de l'OSCE dans la lutte contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre (ALPC) sous tous ses aspects et les activités qu'elle mène pour contribuer à réduire et à prévenir l'accumulation excessive et déstabilisatrice des ALPC ainsi que leur dissémination incontrôlée,

Conscient de l'importance que conservent les mesures de l'OSCE visant à faire face aux risques et aux menaces pour la sécurité et la sûreté posés par les stocks d'ALPC et de munitions conventionnelles (SMC) en excédent et/ou en attente de destruction dans certains États de l'espace de l'OSCE,

Réaffirmant son engagement de renforcer les efforts visant à assurer la mise en œuvre intégrale du Document de l'OSCE sur les ALPC (FSC.DOC/1/00/Rev.1, 20 juin 2012), du Document de l'OSCE sur les SMC (FSC.DOC/1/03/Rev.1, 23 mars 2011) et des décisions connexes du FCS,

Rappelant la Décision n° 10/17 du Conseil ministériel (MC.DEC/10/17/Corr.1) ainsi que les déclarations du Conseil sur les projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des SMC (MC.DOC/3/16/Corr.1) et sur les efforts de l'OSCE dans le domaine des normes et meilleures pratiques concernant les ALPC et les SMC (MC.DOC/5/18/Corr.1),

Saluant les projets menés avec succès par l'OSCE pour faire face à un large éventail de risques en matière de sécurité et de sûreté dus à la présence de munitions conventionnelles, d'explosifs et d'artifices en excédent ainsi que de composants hautement toxiques de propergol, à la dégradation des infrastructures physiques et aux mauvaises pratiques en matière de gestion et de sécurité des stocks, à la présence de restes explosifs de guerre et de mines terrestres et au trafic illicite d'ALPC,

Décide :

1. D'organiser une réunion de l'OSCE pour examiner la mise en œuvre de ses projets d'assistance dans le domaine des ALPC et des SMC qui se tiendra les 5 et 6 octobre 2021, à Vienne (éventuellement par visioconférence), conformément à l'ordre du jour, au calendrier indicatif et aux modalités d'organisation annexés à la présente décision ;
2. De prier le Secrétariat de l'OSCE de concourir à l'organisation de cette réunion ;
3. D'inviter les États participants de l'OSCE à envisager de fournir des contributions extrabudgétaires pour la réunion susmentionnée.

RÉUNION DE L'OSCE POUR EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DE SES PROJETS D'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE ET DES STOCKS DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES

Vienne, 5 et 6 octobre 2021

I. Programme et calendrier indicatif

Mardi 5 octobre 2021

10 heures – 10 h 30	Séance d'ouverture
10 h 30 – 11 heures	Séance de travail I : Mécanisme d'assistance au titre des documents de l'OSCE sur les ALPC et les SMC
11 heures – 11 h 30	Pause-café
11 h 30 – 13 heures	Suite de la séance de travail I
13 heures – 15 heures	Pause-déjeuner
15 heures – 16 heures	Séance de travail II : Progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets d'assistance concernant les ALPC et les SMC
16 heures – 16 h 30	Pause-café
16 h 30 – 18 heures	Suite de la séance de travail II

Mercredi 6 octobre 2021

10 heures – 11 heures	Séance de travail III : Mise en œuvre des projets concernant les ALPC et les SMC : défis et tendances
11 heures – 11 h 30	Pause-café
11 h 30 – 13 heures	Suite de la séance de travail III
13 heures – 15 heures	Pause-déjeuner

15 heures – 16 heures	Séance de travail IV : Application des guides des meilleures pratiques de l'OSCE concernant les ALPC et les SMC et autres normes internationales aux projets d'assistance
16 heures – 16 h 30	Pause-café
16 h 30 – 18 heures	Séance de clôture

II. Modalités d'organisation

Contexte

Le Conseil ministériel, dans sa Décision n° 10/17 sur les APLC et les SMC (MC.DEC/10/17/Corr.1), a notamment demandé au FCS de continuer à renforcer les efforts visant à assurer la mise en œuvre intégrale des mesures et engagements existants qui sont énoncés dans le Document de l'OSCE sur les ALPC, le Document de l'OSCE sur les SMC et les décisions connexes du FCS, de continuer à tenir des réunions périodiques pour examiner les projets d'assistance pratique relatifs aux ALPC et aux SMC et d'étudier des moyens d'améliorer l'ouverture vers les partenaires de l'OSCE pour la coopération sur les questions liées aux ALPC et aux SMC. La réunion offrira donc l'occasion de débattre de la mise en œuvre des projets d'assistance pratique de l'OSCE concernant les ALPC et les SMC et servira également de cadre à l'examen de moyens d'améliorer encore l'efficacité de ces projets.

En outre, dans sa déclaration sur les efforts de l'OSCE dans le domaine des normes et meilleures pratiques concernant les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles (MC.DOC/5/18/Corr.1), le Conseil ministériel a reconnu la nécessité pour l'OSCE de continuer à renforcer ses normes et meilleures pratiques relatives aux ALPC et aux SMC ainsi que leur mise en œuvre et a souligné la détermination des États participants à faire face conjointement aux risques et aux menaces liés aux APLC et aux SMC en mettant pleinement à profit les normes et meilleures pratiques de l'OSCE. La deuxième réunion biennale pour évaluer la mise en œuvre des documents de l'OSCE sur les APLC et sur les SMC a eu lieu les 13 et 14 octobre 2020 ;

Organisation

La Présidence du FCS présidera les séances d'ouverture et de clôture.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour toute la durée de chacune des séances de travail. La tâche des modérateurs consistera à faciliter et à suivre les débats, les rapporteurs ayant pour tâche immédiate de rédiger de brefs rapports de synthèse à l'intention du Président de la séance de clôture. Après la réunion, les rapporteurs rédigeront des rapports de synthèse plus complets qui seront intégrés au rapport du Président du FCS sur les travaux de la réunion. Les rapporteurs aideront également les modérateurs à préparer leurs séances de travail respectives.

Chaque séance de travail sera introduite par le modérateur, après quoi celui-ci ou les orateurs principaux présenteront plusieurs exposés sur des aspects précis du thème de la séance.

Les Règles de procédure et les méthodes de travail normales de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à la réunion. Dans le cas où la réunion aurait lieu par visioconférence, les participants sont vivement encouragés à lire les directives sur les aspects techniques et les procédures concernant les réunions à distance (SEC.GAL/45/20) et l'additif sur les conventions de nommage (SEC.GAL/45/20/Add.1/Rev.1).

L'interprétation simultanée sera assurée à partir des six langues de travail de l'OSCE et dans ces langues à toutes les séances. La Présidence du FCS présentera, le 6 décembre 2021 au plus tard, un rapport sur la réunion comportant un résumé des suggestions et des recommandations qui y auront été formulées. Le Secrétariat de l'OSCE apportera son concours à la Présidence du FCS pour toutes les questions concernant l'organisation de la réunion.

Participation

Les États participants sont encouragés à faire en sorte que des représentants de haut niveau, y compris des capitales, participent à la réunion. Les institutions de l'OSCE y participeront. Les partenaires pour la coopération seront également invités à y participer.

D'autres organisations internationales et régionales qui mènent des activités liées aux ALPC, telles que le Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Union européenne et l'Arrangement de Wassenaar, seront également invitées par la Présidence du FCS.

Directives générales à l'intention des participants.

La distribution préalable de résumés, d'aperçus ou de déclarations est encouragée. Afin de favoriser un débat interactif, il est demandé aux délégations de fournir des déclarations officielles d'ici le 8 octobre 2021. Les délégations sont priées de limiter la durée de leurs interventions orales à cinq minutes.

Dans le cas d'une réunion virtuelle, toutes les déclarations écrites doivent si possible être soumises la veille de la réunion afin de faciliter leur interprétation à distance. Les orateurs sont priés de s'exprimer lentement. Les délégations peuvent également prendre la parole uniquement pour annoncer qu'elles communiqueront leurs déclarations au moyen du système de distribution des documents lorsqu'elles se heurtent à des contraintes de temps ou à des difficultés techniques.

Directives à l'intention des modérateurs et des orateurs principaux

Les modérateurs présideront les séances de travail et devront faciliter et structurer le dialogue entre les participants. En particulier, il leur appartiendra d'ouvrir la voie aux discussions, de les stimuler en présentant des points se rapportant au thème de la séance et de

proposer d'éventuelles recommandations concernant les principaux points abordés afin d'élargir ou de préciser la portée de ces discussions.

Avant la réunion, les modérateurs élaboreront et distribueront, d'ici le 28 septembre 2021, des listes de points destinées à faciliter les débats de leurs séances de travail.

Afin de respecter le temps imparti à la réunion, le temps de parole des orateurs principaux sera limité à 15–20 minutes.

Les exposés des orateurs principaux devront tenir compte des listes de points. Les introductions et les exposés devront être brefs afin de laisser le plus de temps possible pour les débats et ne devraient donc faire ressortir que les éléments les plus importants des listes de points de manière à alimenter le débat et à en définir les contours.

Les orateurs principaux devront soumettre au plus tard le 5 octobre 2021 leurs contributions/exposés écrits aux modérateurs.

Ils devront être présents pendant toute la durée de la séance au cours de laquelle ils prendront la parole et être prêts à participer au débat qui fera suite à leur exposé.

Les modérateurs pourront contribuer à la rédaction du rapport sur les travaux de la réunion qui sera établi ultérieurement par la Présidence du FCS.

Afin de favoriser un débat interactif, les déclarations et les interventions officielles faites lors des séances de travail devraient être aussi concises que possible et ne pas dépasser cinq minutes. Les orateurs devraient en outre contribuer à alimenter le débat au fur et à mesure du déroulement de la réunion, si le temps disponible le permet. La diffusion à l'avance des déclarations et des interventions faciliterait la participation aux discussions.

Directives à l'intention des modérateurs et des rapporteurs

Dans leurs rapports, les rapporteurs devront rendre compte des débats de leurs séances respectives. Ils devront établir des comptes rendus plus détaillés après la réunion. Ils ne devront pas exprimer d'opinions personnelles dans ces rapports et comptes rendus.